



Appel à communication Journées Risques et Territoires du Cerema

19 novembre 2020 à Aix-en-Provence

« Culture du risque : le citoyen premier acteur de sa sécurité »

La prévention et la gestion des risques naturels constituent un enjeu économique, environnemental et surtout de sécurité majeur en France. Le pays est soumis à de nombreux risques naturels : inondation, séisme, mouvements de terrain, feux de forêts, avalanches... La mobilité croissante des populations et parfois l'absence d'évènements récents dans les territoires favorisent l'**atténuation de la connaissance du risque**.

Dans ce contexte, l'**information préventive et l'éducation des populations figure parmi les 7 piliers** fondamentaux de la politique française de prévention des risques. En effet, une population informée et au fait des bons comportements est une population plus résiliente et moins sensible aux risques.

Face à ce constat, une multitude d'actions innovantes, portées par les collectivités, l'État, les associations, le monde universitaire voient le jour.

Moments de rencontre entre praticiens, notamment des services de l'État et des collectivités territoriales, mais aussi avec le monde universitaire et celui de la formation, les journées Risques et Territoires 2020, proposent de partager les expériences et d'approfondir la réflexion sur les actions mises en œuvre pour une **meilleure culture des risques majeurs**.

Cette année, un peu particulière, nous a fait réfléchir à un format différent de ces journées. Pour ce faire, une journée « pilote » sera organisée à Aix-en-Provence le 29 novembre prochain en y incluant une certaine distanciation physique.

Le principe serait d'organiser la journée à la direction territoriale Méditerranée du Cerema à Aix-en-Provence devant un public plus réduit que d'habitude (30 participants maximum), avec captation vidéo, diffusion de la journée en direct et possibilité d'intervenir dans les temps d'échange au travers d'un chat ou d'un autre système adapté.

Les contributions attendues concernent essentiellement des retours d'expériences des actions menées en les détaillant (format, porteur, contenu, cibles...) mais également les leviers identifiés et les difficultés rencontrées. Elles pourront également concerner des approches prospectives sur le thème de l'amélioration de la culture du risque. Les actions concernent l'ensemble des risques naturels, voire technologiques, majeurs.

Mode d'organisation

Soumission des communications :

Si vous souhaitez communiquer lors de la journée, un résumé de 20 lignes environ devra parvenir par mail à michel.bacou@cerema.fr avant le **7 septembre 2020**.

Ce résumé devra présenter le titre de l'intervention, l'intervenant, le projet ou l'action, et préciser en quoi ceci est novateur ou particulièrement pertinent au regard de l'actualité et de la problématique du thème..

Les contributeurs seront informés de leur sélection pour le 21 septembre 2020 au plus tard.

Modalités des interventions :

Chaque intervention durera en moyenne 20 minutes (présentation projetée / table ronde...) et sera suivie d'un débat avec les auditeurs. La durée et le mode d'intervention pourront être adaptés par les organisateurs à l'occasion de la finalisation du programme général de la journée.

Les interventions ne sont pas rémunérées, mais le déjeuner de chaque intervenant est offert par le Cerema.

Les interventions sont mises en ligne sur internet quelques semaines après l'événement. À titre d'exemple, les productions de la journée 2019 à Aix-en-Provence, qui avait pour thème "De la vulnérabilité du bâti à celle des territoires, quelles réponses opérationnelles ?" sont accessibles depuis le site du Cerema : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/vulnerabilite-du-bati-celle-territoires-queelles-reponses-0>

Toutefois le rendu des journées 2020 seront différentes puisque nous disposerons des enregistrements vidéo et audio de ces journées. Ces captations seront disponibles sur le site internet du Cerema.

Contacts :

Aspect technique : michel.bacou@cerema.fr

tel 04 42 24 79 88

Aspect logistique : maryse.mata@cerema.fr

tel 04 42 24 79 50